

# **AVIS DE CONSULTATION**

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure  
d'enregistrement au titre des installations classées  
pour la protection de l'environnement

## **CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE Breneuh - PLUMELIN**

Une consultation du public (régime de l'enregistrement) sera ouverte du 12 novembre 2018 au 10 décembre 2018 inclus à la mairie de PLUMELIN, concernant le projet présenté par Monsieur le président de Centre Morbihan Communauté, dont le siège social est situé Zone de Kerjean 56503 LOCMINE, en vue d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes à l'adresse suivante : Breneuh 56500 PLUMELIN, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie de PLUMELIN, comme suit :

- lundi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- mardi, de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30
- mercredi et samedi, de 9h à 12h

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 10 décembre 2018 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de PLUMELIN
- ou les adresser par lettre au préfet (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE - 1 allée du général Le Troadec - 56019 Vannes cedex)
- ou les adresser par voie électronique au préfet à l'adresse suivante :  
[ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr)